Mesdames et Messieurs,

C’est un honneur pour moi d’ouvrir cette phase de consultation. C’est un évènement important pour qui, comme moi, tient au respect des droits humains et aspire plus globalement à atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable dans leur ensemble. Ceux-ci nous donnent en effet la marche à suivre pour répondre aux défis mondiaux actuels que constituent la lutte contre la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, la dégradation de l’environnement ou encore pour la prospérité, la paix et la justice.

Je vous remercie donc sincèrement pour votre participation aujourd’hui. Merci, tout d’abord, aux parties prenantes pour l’intérêt porté à ce second, voire deuxième l’avenir nous le dira, Plan d’action national « entreprises et droits humains ». Merci, également, aux membres de la Commission Interdépartementale pour le Développement Durable (CIDD) pour l’important travail réalisé, et merci d’avoir organisé cet événement.

L’élaboration d’un nouveau plan est absolument nécessaire. Et tant la participation que la prise de responsabilité sociétale du secteur privé dans ce contexte est cruciale. Sans cela, nous ne pourrons réussir.

Ce plan ne sort pas « out of the blue ». Il s’inscrit dans le sillon d’une démarche historique. Depuis 1948, et la déclaration universelle des droits de l’Homme, le monde veut s’assurer que les horreurs auxquelles il a assisté durant la deuxième guerre mondiale ne se reproduisent plus. Que chaque être humain vive dans la dignité. Qu’il soit libre de penser, de s’associer, de s’exprimer et qu’il vive dans un environnement sain.

74 jaren later zijn we evenwel nog ver van dit doel verwijderd. Dagelijks worden overal ter wereld nog fundamentele en sociale rechten overtreden.

Et ce n’est pas un secret que cela arrive aussi en milieu entrepreneurial, ni que cela nous touche également nous Belges -directement ou indirectement.

* *Pendant que je vous parle, 160 millions d’enfants dans le monde sont mis au travail – soit 8,4 millions de plus qu’il y a quatre ans.[[1]](#footnote-1) Certains ont à peine 5 ans. Parmi ces enfants, 79 millions effectuent des travaux dangereux – c’est-à-dire qui nuisent à leur santé, leur sécurité ou leur développement moral. C’est 6,5 millions de plus qu’en 2016. Ces chiffres sont faramineux. Si ces mineurs travaillent, c’est parce que le salaire de leurs parents ne suffit pas à la survie de la famille. Quelles sont les entreprises belges qui peuvent s’assurer à 100% qu’aucun de leurs sous-traitants ne sous-paie ses employés, ou ne fait travailler des enfants ?*
* de omstandigheden van de katoenproductie vanuit een van de grootste mogendheden ter wereld worden in verschillende rapporten aan de kaak gesteld. Dit gaat gepaard met folteringen, verkrachtingen, orgaanhandel, gedwongen sterilisaties, verdwijningen, en dies meer. Talrijke merken bevoorraden zich bij deze leveranciers en het risico is dan ook groot dat katoen terechtkomt in hun toeleveringsketens. Dit geldt onder meer voor 103 merken die wereldwijd bekend zijn en aanwezig zijn in België.[[2]](#footnote-2)
* *Chacun se rappelle qu’en 2013, le Rana Plaza s’effondrait, emportant avec lui plus de 1000 personnes. Les travailleurs avaient été forcés d’y entrer, bien qu’ils s’y opposaient. Le bâtiment venait d’être classé « dangereux » et les fissures étaient apparentes. Parmi les victimes, des bébés attendant leurs mères à la crèche. Dans les décombres ont été retrouvées les étiquettes de marques connues et présentes en Belgique.*

Qui d’entre-nous ne voudrait pas mettre un terme à ce genre de drames ?

“*Injustice anywhere is a threat to justice everywhere”, a dit Martin Luther King.* "*Une injustice où qu'elle soit est une menace pour la justice partout. Nous sommes tous inéluctablement pris dans un réseau de relations mutuelles, liés par un destin commun. Tout ce qui affecte directement quelqu'un, nous affecte tous indirectement*."[[3]](#footnote-3)

Dans ce contexte, les entreprises sont très souvent montrées du doigt. Dès qu’elles sont mêlées de près ou de loin à un drame, à un scandale, leur image peut rester ternie des décennies après les faits, c’est ainsi par exemple que l*a Chiquita Brand International continue à faire face à des attaques juridiques 20 ans après des faits qui lui sont reprochés. Les événements sont antérieurs à 2004, mais son image en reste durablement entachée.[[4]](#footnote-4)*

La réalité est que les entreprises évoluent dans monde globalisé où la culture de concurrence (*produire plus à moindre coût*) entraîne inéluctablement une augmentation des risques de violation des droits les plus fondamentaux. Et les entreprises ne contrôlent pas toujours effectivement les conditions de travail de l’ensemble de leur chaine de valeur.

La difficulté de la tâche, j’en suis consciente, est à la hauteur de son importance.

Je ne pense pas que les chefs d’entreprises y soient insensibles. Je suis convaincue que personne n’est à l’aise avec l’idée que son activité soit liée, de près ou de loin, à des conditions de travail indignes ou à des pollutions affectant la santé humaine. Personne ne veut en être responsable, même s’il s’agit d’une responsabilité diluée. Même si, au regard de la loi, ce n’est pas vraiment illégal. Il en va d’une responsabilité morale.

Trouwens, ik stel vast dat steeds meer bedrijven ernaar streven om de principes van de mensenrechten in te schrijven in hun proces van zelfregulering. Dit is een zeer goede zaak, maar het gaat om vrijblijvende, en dus geïsoleerde initiatieven. Dit gebeurt niet systematisch en, wat meer is, het neigt in het nadeel te spelen van de bedrijven die deze initiatieven opzetten.

A ce jour, il n’existe malheureusement aucun mécanisme de protection contraignant à l’échelle européenne ou internationale pour protéger les personnes affectées par les activités d’entreprises transnationales. Or on ne peut pas compter sur les seuls initiatives individuelles, ponctuelles de chefs d’entreprises pour protéger les droits humains. Il faut des réformes structurelles. Il faut offrir aux entreprises un « level playing field », c’est-à-dire un « terrain de jeu nivelé », un terrain qui ne favorisent pas les entreprises indifférentes à ces drames au détriment de celles qui prennent leurs responsabilités.

C’est pourquoi des législations sont en cours de préparation, tant au niveau de l’ONU que de l’Union européenne.

Mais le processus législatif est lent.

Et il y a urgence.

Si nous sommes rassemblés ici, c’est parce que nous ressentons cette urgence, nous savons qu’il faut agir maintenant et parce que nous partageons cette vision commune qui veut que les biens vendus et consommés en Belgique soient produits sans coût humain ou environnemental.

Sur ce plan, la Belgique peut encore s’améliorer. Elle le doit. Il y a deux ans, en 2020, les experts de la *National Baseline Assessment*,[[5]](#footnote-5) à laquelle nombre d’entre vous ont participé, révélait que trop peu d’entreprises belges mettaient en place des dispositifs pour assurer le respect des droits humains.

Vele bedrijven worden weliswaar geconfronteerd met verschillende beletsels omwille van hun kleinschalige omvang. Dat is trouwens de reden waarom ik, naast dit nationaal actieplan, werk maak van een gratis handleiding voor de KMO’s en de microbedrijven die hen moet helpen waakzaamheid aan de dag te leggen.

De waarheid gebiedt evenwel ook te zeggen dat de Belgische overheid tot dusver noch een structurele hervorming, noch toereikend stelselmatig beleid aanreikt als aanzet voor in België gevestigde moedermaatschappijen om werk te maken van de systematische naleving van de mensenrechten in hun waardeketens.

Dit tweede nationaal actieplan moet ervoor zorgen dat we die dubbele leemte kunnen opvullen. Het moet onze leidraad worden om van België een uitmuntend land van mensenrechten te maken.

Et pour cela nous avons besoin de vous, représentants du secteur privé, pour élaborer un nouveau plan d’action qui soit ambitieux, mais surtout efficace. Sans votre engagement dans ce processus, les initiatives resteront lettres mortes, et des drames continueront à se perpétrer avec notre complicité. Votre apport est crucial à la réussite de cette entreprise.

C’est donc avec beaucoup d’intérêt et d’impatience que j’attends les résultats de vos travaux. Mon gouvernement compte sur vous pour avancer ensemble sur ce dossier, et rendre le monde un peu plus juste.

Alvast bedank voor uw inzet en voor uw deelname vandaag. Mij rest nog u een leerrijke en constructieve consultatie toe te wensen.

Je vous remercie de votre attention, bon travail !

1. <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/travail-des-enfants-atteint-160-millions-en-hausse-pour-la-premiere-fois-depuis-20ans> [↑](#footnote-ref-1)
2. Laura T. Murphy, et al. (2021). “Laundering Cotton: How Xinjiang Cotton is Obscured in International Supply Chains.” Sheffield, United Kingdom: Sheffield Hallam University Helena Kennedy Centre. <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:b4f851bd-4374-4efc-9ece-c9876de973d5#pageNum=2> [↑](#footnote-ref-2)
3. "Lettre de la prison de Birmingham"​, 16 avril 1963. [↑](#footnote-ref-3)
4. <https://www.levif.be/actualite/international/les-bananes-au-gout-de-sang-comment-chiquita-a-alimente-le-conflit-arme-en-colombie-carte-blanche/article-opinion-1489725.html> [↑](#footnote-ref-4)
5. <https://nationalbaselineassessment.be/> [↑](#footnote-ref-5)